



Réunion avec le secrétariat général du 26 août 2020

Cette réunion était organisée dans le cadre de la gestion de la rentrée du 1er septembre et des nouvelles dispositions liées à la gestion de la crise sanitaire. Pour le secrétariat général les objectifs sont d'échanger sur les nouvelles mesures et leurs déclinaisons dont la principale est le port obligatoire du masque.

Solidaires Finances a rappelé que le port du masque est une mesure qui arrive bien après la mise en application de l'ensemble des mesures barrière : hygiène, distanciation, aménagement des espaces professionnels. Sans remettre en cause cette nouvelle obligation, c'est l'ensemble des mesures qui peut éviter la propagation du virus. **Aussi pour notre fédération, pour que toutes les conditions soient réunies il est important de veiller à adapter l'environnement et les conditions du travail (aménagement d'horaire, rotation des équipes, possibilité de télétravail...) aux circonstances.**

Ainsi, l'ensemble des acteurs de prévention ainsi que les CHS-CT doivent être consultés. Nous avons également insisté sur les dispositifs de contrôle de l'effectivité de la mise en œuvre des dispositifs de protection.

La secrétaire générale a informé qu'en termes de dialogue social, un CHS CT ministériel se tiendrait en seconde période de la semaine prochaine après la communication du protocole gouvernemental actualisé, que les CHS-CT seront consultés, que les réunions informelles avec le secrétariat général seront à nouveau mises en place toutes les 2 à 3 semaines.

Un message sera adressé à l'ensemble des personnels de Bercy pour rappeler l'ensemble des mesures et le passage obligatoire du port du masque dans tous les espaces à l'exception des espaces individuels. Les dérogations au port du masque seront connues et établies prochainement par la circulaire de la DGAFP de la même que les sanctions encourues en cas de non respect. La question du télétravail peut être un moyen comme un autre pour éviter trop d'agent par espace, elle est évaluée au plan local en fonction des agencements et du matériel disponible. La secrétaire générale a confirmé que les aménagements d'horaires étaient toujours une possibilité organisationnelle en vigueur. Les personnes vulnérables sont prioritaires sur télétravail et en cas d'absence du portable ces dernières seront positionnées en ASA. Pour les personnes en contact avec des personnes vulnérables la réponse n'est pas claire, les éclaircissements sont attendus de la part de la DGAFP (espérons-le!).

Sur les lieux dit communs tels que les restaurants collectifs à la fréquentation importante, une recherche de solution de gestion des flux est en cours. Une interrogation a été posée concernant les personnels malentendants pour qui le port du masque est une difficulté quotidienne, une évaluation est en cours...L'évocation de mettre en place des centres de dépistage à disposition sur les lieux de travail, pour les personnels qui le souhaitaient n'a pas reçu un écho favorable de la part du secrétariat général.

Pour conclure cette réunion, il a été annoncé que le guide des mesures de gestion de crise seront mis à jour.

Pour Solidaires Finances, cette réunion était nécessaire mais il reste encore des zones floues. Nous maintiendrons notre vigilance pour que les mesures indispensables à la protection des personnels et la non propagation du virus Covid 19 ne s'évaporent pas dans les transmissions directionnelles et locales. Chaque direction organise dans les prochains jours des réunions informelles avec les organisations syndicales.